

Cher(e)s collègues Contractuels,

Depuis toujours, **la gestion des personnels Contractuels se fait de façon locale**. Des directives arrivent du Ministère mais charge à l'Université de Lorraine de les mettre en musique. C'est pourquoi, **il est important d'avoir des élus locaux actifs et informés qui vous représentent** dans toutes les instances de l'Université de Lorraine : CCPANT, CT, CHSCT, CA, CF, CS, CEVU...

Depuis de nombreuses années le SNPTES présente à vos suffrages des collègues investis et formés qui ont pour seul objectif de défendre l'ensemble des personnels. Pour preuves :

- Interventions pour le respect du contrat signé par les contractuels suite à l'évolution des grilles des titulaires. Demande d'ajout en séance du CT des personnels Sociaux et de Santé ;
- Demande de l'harmonisation vers le haut des régimes de primes Cat C et IGE HC consécutive aux fusions de grades. Les collègues bénéficient ainsi de la prime la plus élevée ;
- Interventions pour la conservation des reliquats dans le cadre du calcul du nombre de possibilité de promotions UL sur dossier, ce qui a permis d'en avoir plus ;
- Respect du formulaire national concernant le rapport d'activité pour les demandes de promotions, afin que tous les personnels soient bien informés de l'avis formulé sur leur dossier.

Son réseau d'élus est présent dans les conseils, commissions et groupe de travail de l'UL. **Ils sont grâce à vous en lien direct avec le terrain et bénéficient du soutien actif des élus nationaux.**

Le SNPTES tient ses engagements et vous informe régulièrement de l'actualité de votre université (compte rendu des conseils, réunions d'information sur les sites de l'UL, site internet local d'information [http://snptes-lorraine.org/...](http://snptes-lorraine.org/)). **Ces élus répondent à vos questions, vous conseillent et vous défendent individuellement.**

Pour ces élections sur sigle, le **SNPTES présente en CCPANT des listes complètes (cat C, B et A) de collègues contractuels**. Le SNPTES souhaite ainsi mieux vous représenter **avec la volonté de négocier mais aussi avec la force de s'opposer**.

Depuis toujours, le SNPTES défend l'équité de traitement pour chacun et chacune d'entre vous, la reconnaissance de votre valeur professionnelle et les acquis de votre expérience professionnelle.

Alors le 13 mars ne laissez pas les autres décider pour vous.

Votez et faites voter pour vos candidats SNPTES

